



Loiret
votre Département

**ÊTRE COLLÉGIEN
DANS LE LOIRET**

SOMMAIRE

Partie 1

Favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens

I. Découvrir les métiers et le monde de l'entreprise.....	8
II. Développer la culture scientifique.....	12
III. Promouvoir la lecture.....	14
IV. Favoriser la persévérance scolaire.....	17
V. Favoriser l'information des jeunes au plus près de leurs lieux de vie.....	19
VI. Faciliter les relations entre l'établissement scolaire et les familles.....	20

Partie 2

Favoriser la santé et le bien-être des collégiens

I. Promouvoir la pratique sportive sur le temps scolaire et extrascolaire.....	24
II. Promouvoir une alimentation de qualité durable et responsable.....	26
III. Accompagner les jeunes dans leur épanouissement personnel.....	28

Partie 3

Favoriser l'émancipation citoyenne des collégiens

I. Éduquer à l'environnement et au développement durable.....	34
II. Éduquer les valeurs de la République.....	36

INTRODUCTION

À la rentrée 2023, environ 31 600 élèves franchiront les portes des 58 collèges du Loiret. Ce sont autant de jeunes Loirétains autant d'adolescents, autant de femmes et d'hommes en devenir... Les années collège constituent une étape charnière du développement de l'enfant, qui se caractérise par une effervescence de transformations physiques, psychologiques, relationnelles... cette période est essentielle dans sa construction.

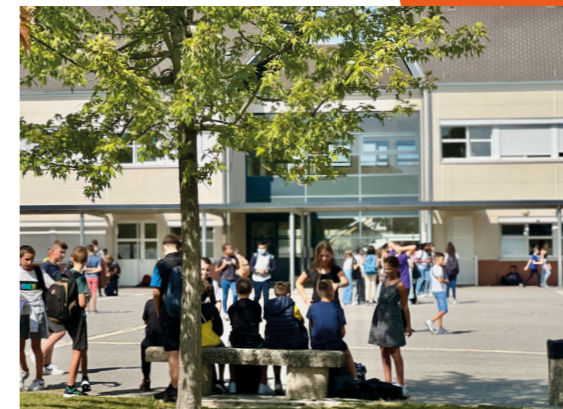
Conscient de cet enjeu et parce que les collégiens sont le présent de l'Avenir de notre société et de notre territoire, le Département du Loiret consolide son engagement en faveur de la réussite éducative des collégiens Loirétains.

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

L'engagement est structuré en trois axes :

- favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens Loirétains,
- favoriser leur santé et bien-être,
- favoriser leur émancipation citoyenne.



La DSDEN et le Département du Loiret œuvrent de concert dans le respect des compétences de tout un chacun.

Dans le domaine de l'éducation, le Département est compétent en matière de collèges : il assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges ; il a la charge, au titre du numérique éducatif, de l'acquisition et de la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative ; il assure l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique, à l'exception des missions d'encadrement et de surveillance des élèves ; il assure le recrutement et la gestion des agents départementaux exerçant leurs missions dans les collèges.



Partie 1

FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES COLLÉGIENS

L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité.

En classe de 3e, l'élève peaufine son projet personnel et se prépare à une filière d'études en lien avec son avenir professionnel.

Depuis plusieurs années, le Département du Loiret accompagne les collégiens Loirétains à découvrir des métiers pour des choix éclairés.

À l'heure où de nombreux acteurs se heurtent à des difficultés de recrutement, à l'aune des récentes annonces du Président de la République « d'un temps dédié à la découverte des métiers » dès la rentrée prochaine pour les élèves à partir de la cinquième, la découverte des métiers revêt une nouvelle acuité.

I. DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE

La découverte des métiers et du monde entrepreneurial permet aux collégiens de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie, de l'entreprise et du marché du travail. Cela peut aussi les encourager à développer des compétences telles que la créativité, la prise d'initiative, l'esprit d'entreprise, la communication et la collaboration. C'est à ce titre que le Département promeut des actions éducatives telles que des stages en entreprises, des rencontres avec des professionnels, des projets entrepreneuriaux ou encore des ateliers de découverte des métiers.



Plateforme stage 3ème

S'inscrivant dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR), la Première ministre rencontre chaque mois des jeunes de tous horizons pour aborder leurs principales préoccupations. Parmi les sujets récurrents évoqués, celui des stages de 3ème au collège.

Beaucoup de jeunes réclament le lancement d'une plateforme qui aurait comme vocation la mise en relation entre les élèves et les entreprises afin que ces dernières puissent expliquer leur métier.

Pour la 6ème année consécutive, le Département du Loiret finance une plateforme de recherche de stages intitulée "Décroche ton stage" <https://stages3e.loiret.fr>. Simple d'utilisation, le site facilite la mise en relation entre les candidats et les employeurs. Cette plateforme permet de valoriser des métiers auprès des collégiens, et de susciter des vocations.

Les services départementaux accueillent également des stagiaires.



Mise à disposition de vidéos pédagogiques sur la mixité des métiers des agents départementaux : « Choisir son métier : stop aux clichés ! »

Les choix d'orientation professionnelle des jeunes sont souvent guidés par des images stéréotypées des métiers, figées sur les rôles sociaux de chaque sexe. Engagé en faveur de l'égalité des droits, le Département met à disposition 7 vidéos sur les métiers du Département ouverts à tous. Elles sont accompagnées d'un livret pédagogique élaboré en partenariat avec L'ONISEP et la Délégation de Région Académique pour l'Information et l'Orientation.

Les vidéos sont accessibles sur l'ENT via la plateforme vidéo sur la chaîne du Conseil Départemental ou directement via le lien suivant : <https://mon-e-college.loiret.fr/POD/conseil-departemental-du-loiret/>.

Mini-entreprises avec l'association « Entreprendre pour apprendre »

Les jeunes ont l'esprit entrepreneurial : un jeune sur 2 veut créer une entreprise.

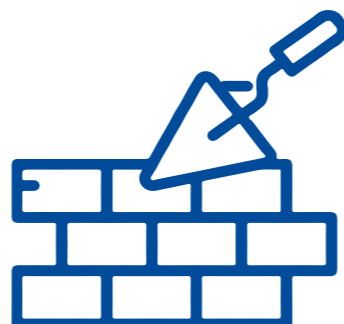
Le Département du Loiret les encourage à utiliser cette énergie dès le collège en soutenant les mini-entreprises.

Le principe : durant une année scolaire, une équipe de collégiens, accompagnée par des enseignants et parrains du monde de l'entreprise, crée une véritable entreprise avec pour but la conception, la mise en œuvre puis la commercialisation réelle d'un produit (bien ou service).

Les jeunes s'organisent alors en équipe projet pour concrétiser leurs idées, sont initiés au fonctionnement d'une véritable entreprise : LEUR entreprise.

Les collégiens fourmillent d'idées : ex : un réveil qui rappelle aux personnes âgées de prendre leurs médicaments ; des savons responsables et raisonnés ; Des enceintes solaires Bluetooth ; Des pièges à frelons asiatiques...

Sur l'année scolaire 2022/2023, le Département du Loiret comptabilise 8 mini-entreprises réparties dans 6 collèges.



Visites de chantiers

Fort de son rôle dans la dynamisation économique du territoire, de ses compétences dans le domaine de l'éducation, le Département s'investit pour faciliter les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise en organisant des visites de chantiers de construction de collèges.

Dans le cadre du projet d'envergure de la déviation de Jargeau et de la création d'un nouveau pont sur la Loire, le Département a proposé une visite privilégiée pour les élèves des classes de 5e à partir de la rentrée 2022, l'étude des ponts étant inscrite dans leur programme scolaire. Le dispositif a été étendu aux classes SEGPA.

Les élèves peuvent rencontrer, échanger avec les professionnels qui œuvrent sur ce chantier et découvrir leurs métiers : écologue, archéologue, ingénieur en génie civil, chef de projet...

Le Département a pris en charge les transports pour l'année scolaire 2022-2023.

18 collèges ont en profité, dont un collège privé.

Promotion des « métiers du social » et participation à des forums des métiers

Le Département a initié une campagne de communication sur les métiers du social avec la possibilité d'une présentation in situ de différents métiers du Département par des agents départementaux. Ceux-ci peuvent intervenir aux forums des métiers organisés par les collèges ou d'autres services de l'Education Nationale.

II. DÉVELOPPER LA CULTURE SCIENTIFIQUE

L'esprit critique, repose notamment sur la culture scientifique et sur son fondement : les mathématiques. L'école doit parvenir simultanément à former des experts, appelés à poursuivre leurs études dans des domaines où les mathématiques sont particulièrement approfondis, et des élèves dotés d'une solide culture générale mathématique.



Les dernières évaluations nationales de novembre 2022 révèlent une maîtrise inégale des compétences mathématiques, mais aussi un désengagement des élèves vis-à-vis des sciences, notamment de la part des jeunes filles.

Certains économistes affirment que la réindustrialisation en France ne pourra se concrétiser sans prendre à bras-le-corps la question du niveau en maths et en sciences.

Face à cette situation, l'État lance une nouvelle dynamique en faveur des mathématiques, à compter de la rentrée prochaine : des sessions d'une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement sont instaurées pour tous les élèves de 6e.

Le Département apporte sa pierre à l'édifice.

Soutien du rallye Mathématique du Centre

Le Rallye Mathématique du Centre propose une compétition entre classes ou entre groupes d'élèves de seconde et de troisième. L'épreuve consiste à résoudre des exercices de difficultés graduées, de natures diverses tant sur le fond que sur la forme et dans lesquels l'humour et le jeu ne sont pas oubliés.

L'équipe organisatrice insuffle une approche ludique afin de renouer le lien entre les jeunes et les mathématiques.

26 collèges, 79 classes se sont inscrits.



Concours international First Lego League avec l'association DECANUM (Découvrir et Approvoiser le NUMérique)

Sous la supervision de bénévoles ou enseignants, des jeunes se préparent dans différentes disciplines : jeu du robot, projet d'innovation, conception et créativité et esprit d'équipe sur un thème commun pour tous les pays. Le thème retenu en 2022-2023 : l'énergie (la façon de la produire, de la transporter, de la stocker et de l'utiliser). Le concours a eu lieu le 18 mars 2023 à Chécy et a réuni près de 200 élèves.

III. PROMOUVOIR LA LECTURE

La lecture tient une place centrale dans l'éducation. Dans notre société de l'écrit, elle constitue une compétence essentielle pour s'intégrer, s'orienter. La maîtrise de la technique de lecture est étroitement liée à la réussite scolaire, professionnelle et sociale. Mais la lecture, c'est aussi excellent pour la santé, un moyen extraordinaire pour développer le rapport au monde, faire grandir l'imagination et entrer en relation avec les autres.

DES DONNÉES :



Les jeunes passent 3h14 à lire par semaine, contre 3h50 devant un écran chaque jour.



Lors des résultats des évaluations nationales, en novembre dernier, une régression est observée en français pour les élèves de CE1 et de 6è ; dans le détail, **27% des élèves entrant en sixième ont un niveau bas en français.**



Selon les dernières données du ministère de l'Éducation nationale, publiées en 2021, **environ 7% des jeunes âgés de 16 à 25 ans en France sont en situation d'illettrisme**, c'est-à-dire qu'ils ont des difficultés significatives à comprendre et à utiliser l'écrit dans la vie quotidienne.

Le Département est en charge de la politique éducative, mais aussi de la lecture publique. Ces grandes priorités se rejoignent par le déploiement d'actions partagées :

« Silence On Lit! » (SOL!)

À titre expérimental, le Département soutient le dispositif « Silence On Lit! » orchestré par l'Association du même nom qui a développé le concept « le quart d'heure de lecture ». Tous les jours à la même heure, tout le monde fait silence, et chacun prend un livre et lit en totale liberté, dans un cadre précis, défini à l'avance avec l'établissement. Un accompagnement personnalisé à la mise en place de ce temps d'apaisement sera proposé à 5 collèges au maximum sur l'année scolaire 2023/24. Bien au-delà de la lecture, cela développe un sentiment d'appartenance entre tous les acteurs du collège, élèves et professionnels.

Festival Ozébir

Festival Départemental annuel qui se déroule au mois de mai, consacré à la valorisation de la lecture et de l'écriture.

Il tend à valoriser la littérature sous toutes ses expressions au travers de rencontres, spectacles, interventions, expositions, salons du livre et autres activités artistiques.

L'édition de 2023 comprend l'organisation d'une dictée géante en 2 phases dont l'une réservée aux collégiens et la seconde retransmise depuis l'Hôtel du Département. 1000 collégiens ont participé à la Dictée géante animée par Rachid SANTAKI, le Monsieur DICTEE.

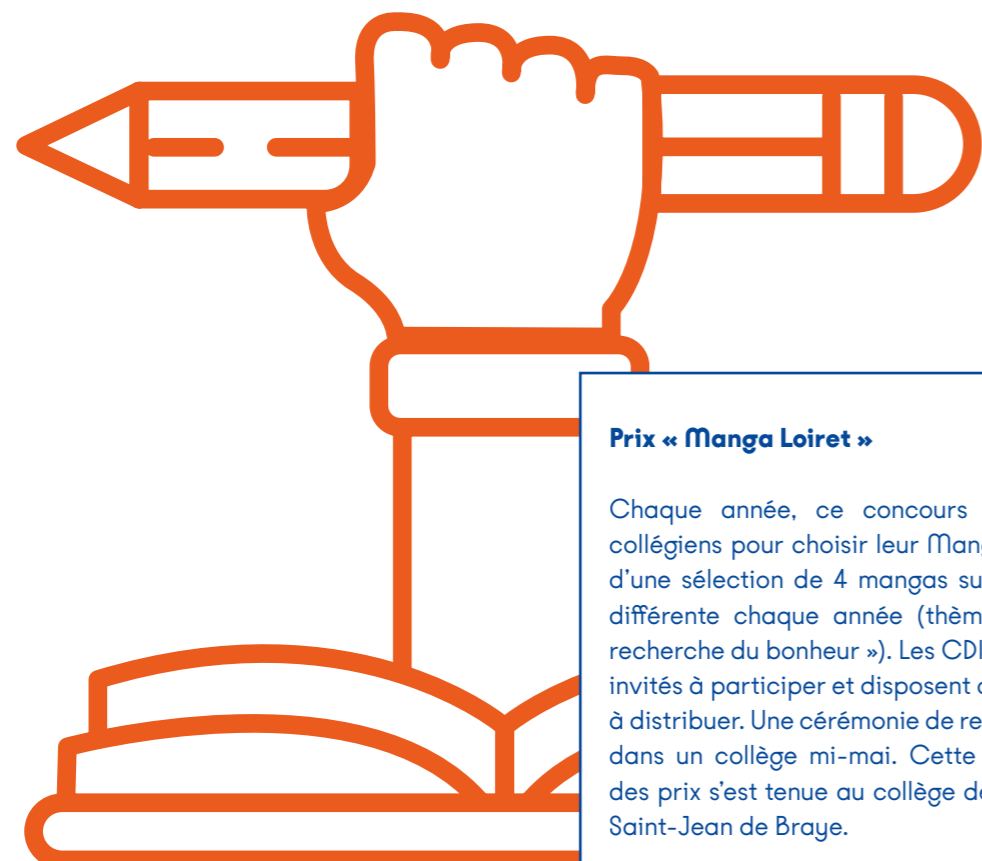
Quelques données 2023 :

45

bibliothèques ou réseaux de bibliothèques inscrits

42

collèges inscrits



Prix « Manga Loiret »

Chaque année, ce concours est réservé aux collégiens pour choisir leur Manga favori à partir d'une sélection de 4 mangas sur une thématique différente chaque année (thème 2023 : « à la recherche du bonheur »). Les CDI des collèges sont invités à participer et disposent de lots de mangas à distribuer. Une cérémonie de remise de prix a lieu dans un collège mi-mai. Cette année, la remise des prix s'est tenue au collège de Saint-Exupéry à Saint-Jean de Braye.

Loiretek

Une plateforme départementale gratuite accessible à tous les Loirétains inscrits dans une bibliothèque du Département du Loiret. La Médiathèque départementale propose gratuitement, 24h/24 et 7j/7, l'accès à un bouquet de services culturels et ludiques sur ordinateur, tablettes ou smartphones.

IV. FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



✓ Un soutien aux classes-relais

Les classes relais sont mises en place par l'État et s'adressent à des élèves du second degré relevant de l'obligation scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation. Deux collèges Loirétains accueillent des classes relais : les collèges de Montesquieu - Orléans-la-Source et de Paul Eluard - Châlette-sur-Loing.

✓ Des sorties pédagogiques (hors EPS) soutenues pour les collèges en REP

Le Département accorde un complément de dotation, soit 1,5 € par élève scolarisé dans un collège en REP.

✓ « Passerelle » avec la Métropole d'Orléans

Le Département soutient la Métropole d'Orléans au titre du dispositif Passerelle, une réponse apportée aux collégiens en situation de risque de décrochage scolaire ou d'exclusion, par un accompagnement personnalisé.



V. FAVORISER L'INFORMATION DES JEUNES AU PLUS PRÈS DE LEURS LIEUX DE VIE

Le Centre régional Information jeunesse **informe les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent** : études ; métiers ; jobs ; vie pratique ; etc.

Afin de rencontrer directement les jeunes, l'organisme a créé un dispositif d'information mobile, l'Info Truck, soutenu financièrement par le Département.

Une camionnette, qui à l'arrêt, se transforme en véritable **lieu d'accueil** avec comptoir, tables et chaises. Il propose de nombreux documents ainsi que des outils numériques connectés à internet.

Animé par des professionnels, le ton est celui **de l'échange et de l'écoute** afin de répondre aux questionnements des jeunes ou d'accompagner au mieux leurs projets. L'Info Truck sillonne l'ensemble du territoire.

VI. FACILITER LES RELATIONS ENTRE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET LES FAMILLES

Mise à disposition d'un environnement numérique de travail.

Un environnement numérique de travail (ENT) appelé « e-collège Loirétain », a été créé depuis janvier 2021, qui favorise la continuité des apprentissages, la communication du collège à la maison.

Il propose un ensemble d'outils et de services en ligne sécurisés (notes, absences, cours en ligne, partage et stockage de fichiers, diffusion d'informations aux familles, partage de vidéos, suite bureautique ...).

Mise en place d'ateliers numériques gratuits pour accompagner les familles en difficulté à l'usage des outils numériques.

Ces ateliers peuvent être constitués à la demande, dans le cadre de la politique d'inclusion numérique du Département.



Partie 2

FAVORISER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COLLÉGIENS

En France, les jeunes sont confrontés à des problèmes de santé tels que le manque d'activité physique, l'obésité et la dégradation de la santé mentale.

Par ailleurs, de plus en plus d'analyses convergent pour souligner l'impact positif de l'activité physique sur la réussite scolaire. Ainsi, au-delà des politiques nationales annoncées et notamment les deux heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens, une politique volontariste du Département en la matière est déjà à l'œuvre et peut se décliner en différentes thématiques.

I. PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE SUR LE TEMPS SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE



Des activités sportives scolaires soutenues par le Département

Une enveloppe de plus de 510 000 € de crédits est prévue en 2023 pour verser aux collèges une dotation transport vers les installations sportives éloignées. Complémentairement, le Département indemnise les collectivités propriétaires d'installations sportives pour leur utilisation par les collèges (950 000 € pour 2023).

La réfection des plateaux sportifs :

Dans cette dynamique, le Département s'investit dans la réfection des plateaux sportifs des collèges.

Label terres de jeux : 32 collèges du Loiret labellisés (31 publics et un privé) depuis 4 ans

Le label « Génération 2024 », élément fort du label général « Terres de Jeux Paris 2024 », a pour but d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Sur le plan national, c'est un appel à projet pluriannuel qui ambitionne de labelliser 20 % des établissements scolaires d'ici 2024 sur tout le territoire. Sur le plan départemental, l'objectif est d'accompagner les Associations Sportives des collèges (AS) Loirétains, avec, entre autres, un soutien financier du Département de 1000 € pour l'association sportive de l'établissement labellisé.

Soutien de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) dans le Loiret via une subvention annuelle

Regroupements d'associations sportives scolaires multi-activités accessibles aux élèves des collèges et découverte de la vie associative à travers la pratique sportive diversifiée (en loisirs et en compétition) et à la prise de responsabilité en tant que jeunes officiels (certifications des arbitres, juges, organisateurs...) dans le cadre des compétitions scolaires organisées le mercredi après-midi.

Soutien à des projets associatifs ou des collectivités locales destinés à développer la pratique du sport par les collégiens hors temps scolaire.

II. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ DURABLE ET RESPONSABLE

L'alimentation des élèves revêt une importance capitale pour leur croissance, leurs performances scolaires.

Pour certains enfants, le repas de la restauration scolaire est parfois le seul vrai repas de la journée.

Le Département, les collèges sont attachés à veiller à la qualité des repas des collégiens et poursuivent divers objectifs : la qualité nutritionnelle ; la qualité gustative ; la garantie d'une sécurité sanitaire ; le développement des approvisionnements locaux, dans le cadre des circuits de proximité. 42 des 58 restaurants scolaires assurent la production des repas sur place et les 58 chefs et équipes de cuisine servent près de 24 000 repas quotidiennement.

Une nouvelle plateforme locale d'approvisionnement Mangeons Loiret PRO, partenaire des circuits courts, a été mise en place à compter du 01/01/2023

Cette plateforme solidaire réunit des producteurs(trices) et des transformateurs(trices) de distribution de produits locaux et loirétain à destination de la restauration collective sur l'ensemble de la région Centre. Grâce à son partenariat avec l'Association Manger Bio Centre-Val de Loire, elle optimise la variété des produits biologiques locaux.

La mise à disposition d'un outil pour les équipes pédagogiques sur l'alimentation durable, structuré autour de deux composantes

→ une exposition éditée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) mettant en évidence les enjeux de l'alimentation au niveau planétaire ;

→ une application permettant une visite augmentée de cette exposition pour les collèves.

L'application intégrera des vidéos tournées dans des cuisines de collèges et chez un producteur local du Loiret pour faciliter les synergies entre les programmes pédagogiques et les politiques départementales (stratégie bas carbone, prévention et lutte contre le gaspillage alimentaire, mangeons Loiret...).

Pour profiter de ce nouvel outil pédagogique : contacter la Direction Education et Jeunesse dej.jeunesse@loiret.fr



« Journées nationales de l'agriculture » avec l'association « Open Agrifood »

Les 15-16 et 17 juin 2023, se tenaient les Journées Nationales de l'Agriculture à Orléans destinées à faire découvrir au Grand Public et de manière pédagogique notre agriculture. Le Vendredi était dédié à l'accueil de scolaires avec de nombreuses animations.

Menu Signature Loiret : les chefs de cuisine des collèges mettent la main à la pâte

Le concours culinaire Menu Signature Loiret se dégustera cette année à l'automne 2023.

Le challenge Menu Signature Loiret reprend du service pour une deuxième édition à l'automne 2023, après une première de bon goût au printemps 2022.

La recette est néanmoins revisitée : trois brigades d'apprentis d'écoles hôtelières jouteront toujours de la fourchette, et se joindra à la table une équipe de chefs de cuisine de collèges du Loiret. Ils relèvent le défi en composant un menu 100% local, de saison, et de le cuisiner aux convives du jury final le 25 novembre 2023 au CO'Met en plein cœur du salon de la Gastronomie. Cet événement sera de nature à mettre en lumière le talent des chefs qui œuvrent dans les collèges du Loiret auprès du grand public et de donner une vision qualitative de la restauration collective. Au-delà, nous aurons la volonté de proposer une déclinaison du menu « gagnant » au sein de nos restaurants scolaires au bénéfice de nos convives.

Le Département organise le Menu Signature Loiret en partenariat avec l'Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie du Loiret puis la Chambre d'agriculture, ce pour mettre en valeur les métiers de la restauration, les produits de saison et la relation producteur-restaurateur.



III. ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Accompagnement des collèves et des collégiens sur différentes problématiques liées à l'adolescence avec Amara 45 (La Maison des Ados du Loiret)

Le Département soutient le déploiement de la Maison des adolescents sur l'ensemble du territoire Loirétain. Les adolescents y sont accueillis, quels que soient leurs questionnements ou leurs préoccupations (médicale, sexuelle, psychologique, scolaire, juridique, sociale...). Outre son rayonnement sur l'Orléanais, la Maison des Adolescents couvre une majorité du territoire Loirétain grâce à une antenne implantée à Montargis et deux équipes mobiles pour permettre aux jeunes les plus éloignés de l'offre médico-sociale et psychologique et aux familles les plus isolées de bénéficier de ce service.



Sensibilisation aux usages raisonnés du numérique

Face à la multiplication des écrans dans notre quotidien et aux usages parfois abusifs, le Département prône un usage raisonné des outils numériques en soutenant différentes actions :

→ actions sur l'identité numérique avec l'atelier **CANOPÉ du Loiret** : escape game sur le thème de l'identité numérique et des traces laissées sur Internet et les réseaux sociaux pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} (10 collèges par an environ).

→ actions sur la prévention des Infox et de l'adhésion aux théories du complot avec le **CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse)** dans les classes de 4^{ème} (12 collèges par an environ).

→ en sensibilisant les responsables d'établissement par l'invitation à une conférence-débat le **28 septembre 2026** sur le thème « usage actuel des écrans chez les collégiens : quels effets sur les savoirs, les apprentissages, les comportements ? »

Soutien aux actions culturelles et artistiques

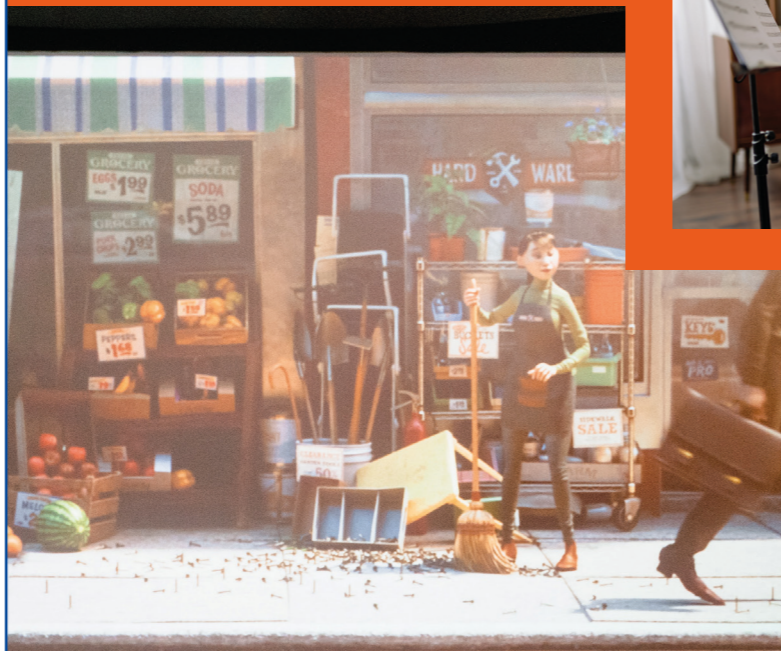
→ Soutien du dispositif Collèges au Cinéma

Depuis l'année scolaire 2002-2003, le Département participe à l'opération nationale « Collège au cinéma », en finançant une partie du ticket et les frais de transport.

Cette opération permet aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur attention dans les salles de cinéma durant le temps scolaire, à raison d'une par trimestre par niveaux de classes (6ème/5ème et 4ème/3ème) et de constituer ainsi - grâce également au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants - les bases d'une culture cinématographique des collégiens.

En 2022, 45 collèges Loirétains, 11 660 collégiens Loirétains, 320 classes Loirétaines ont bénéficié de cette opération grâce à 10 cinémas partenaires, dont 10 classés Art et Essai et un circuit itinérant¹.

→ **Intervention de compagnies de théâtre dans les collèges** : compagnie « Clin d'œil » et théâtre Charbon notamment pour l'animation d'ateliers et la création de spectacle avec les collégiens.



→ **Aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre** : le Département favorise les pratiques artistiques de tous les publics dont les collégiens en soutenant les établissements publics ou privés, associatifs dispensant un enseignement de formation musicale et d'au moins 4 disciplines

instrumentales différentes, par des enseignants titulaires du Diplôme d'Etat ou du Certificat d'Aptitude ou d'un agrément du Conseil départemental.

→ **Soutien à l'association ANTIROUILLE, qui exploite la salle de concert ASTROLABE à Orléans**

L'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, de développer et d'accompagner les initiatives culturelles et proposer des actions en direction des collèges pour l'année scolaire à venir.

Actions éducatives réservées aux collégiens dans les châteaux : les trois châteaux et les musées du Département proposent une offre éducative très riche pour les publics scolaires dont les collégiens.

¹ Cinéma Les Carmes (Orléans) ; Cinéma Le Vox (Château - Renard) ; Cinéma L'Alticiné (Montargis) ; Le Mail (Pithiviers) ; Cinéma Le Dunois (Beaugency) ; Cinéma Le Club (Gien) ;

Le Club (Dampierre-en-Burly) ; Le Sully (Sully-sur-Loire) ; Cinéma Variétés (La Ferté-Saint-Aubin) ; Circuit itinérant Cinémobile.

Partie 3

FAVORISER L'ÉMANCIPATION CITOYENNE DES COLLÉGIENS

Le Département porte une ambition forte, celle de sensibiliser les collégiens Loirétains à la démocratie, de les former à leur future responsabilité de citoyen, de les préparer au vivre ensemble dès l'école en finançant des classes de découverte.

I. ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation à l'environnement est essentielle pour faire évoluer les comportements. C'est aussi un des premiers sujets de préoccupation des jeunes qui ne se sentent pas préparés à la sensibilisation de l'environnement (rencontres de Matignon avec la Jeunesse).

Cette éducation apportera de nouvelles connaissances et offre la possibilité aux jeunes d'être acteurs de la transition écologique.

Acteur de la transition écologique, le Département porte quelques actions éducatives et notamment :

Des actions éducatives au sein des espaces naturels sensibles (ENS)

Actuellement au nombre de 18, les ENS sont notamment destinés à renouer le contact des jeunes avec la nature. Des animateurs départementaux proposent environ 60 animations scolaires, par an, au sein des espaces naturels sensibles, construites en adéquation avec les programmes, en concertation avec les professeurs.

Le Département mène une lutte active contre le gaspillage alimentaire à tous les niveaux : il forme les équipes de restauration et les chefs, encourage les initiatives et mène des actions en partenariat avec les établissements comme **les campagnes de pesées des déchets** déployées dans les collèges afin de sensibiliser les professionnels et les collégiens à une meilleure gestion de leur production et consommation.



Favoriser la mobilité douce : 755 collégiens sensibilisés en 2022

Une étude de l'ADEME de septembre 2022 identifie différents freins à l'usage du vélo pour les trajets scolaires, au-delà de la problématique de l'éloignement de l'établissement et notamment une **carence en formation** aux bonnes pratiques à vélo.

Depuis plusieurs années, le Département du Loiret s'est emparé du sujet : depuis 2011, le Comité départemental de Cyclisme du Loiret et le Département ont tissé un partenariat qui permet le déploiement d'actions de sensibilisation aux déplacements cyclables dans plusieurs collèges (cinq par an).

Le développement de la mobilité à vélo figure au croisement de plusieurs enjeux : écologique ; **santé publique** (73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas 60 minutes d'activité physique quotidienne) ; **réussite éducative** : le recours au vélo constitue un moyen pour les jeunes de **renforcer leur autonomie**. Les dernières statistiques montrent que 29% des collégiens sont accompagnés par un adulte pour se rendre dans leur établissement.

Parcours citoyens Environnement

Le Département du Loiret a mis en place un dispositif inédit de parcours citoyen à destination des collégiens. Ces parcours ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. Durant les vacances de la Toussaint puis à nouveau aux dernières vacances de printemps, près de 200 jeunes au total ont pu bénéficier d'un séjour de 5 jours dans le Loiret, sur la thématique de l'environnement.

II. ÉDUQUER AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



Budget participatif 2023 : 30 projets déposés

Depuis plusieurs années, le Département permet aux citoyens de choisir l'affectation d'une partie du budget de la collectivité, à travers le budget participatif des collèges. Le Département entend ainsi valoriser la participation et éveiller chez les jeunes un sens de l'initiative citoyenne :

- ✓ **En offrant à chaque élève la possibilité de s'impliquer** dans la vie du territoire avec pour objectif de proposer un projet d'investissement afin d'améliorer le bien-être des jeunes au sein de leur collège ;
- ✓ **En faisant appel à tous les Loirétains pour voter** sur la plateforme, et donc décider des projets qui seront financés et réalisés.

En 2023, le Département a proposé un budget participatif pour l'ensemble des collégiens publics Loirétains en mettant à disposition une enveloppe maximale de **100 000 €** pour des projets d'investissement visant à améliorer leur bien-être dans les collèges.

24 projets ont été soumis au vote des citoyens. Force est de constater une participation croissante des citoyens au fur et à mesure des éditions avec 9 660 votes cette année contre 3 288 votes en 2021.

15 projets ont été sélectionnés par les Loirétains. Pour 2024, le Département propose de nouveau aux collégiens loirétains de porter leurs idées dans le cadre du budget participatif. Ils pourront déposer des projets d'investissement visant à améliorer leur bien-être dans les collèges. Une enveloppe de 100 000€ sera de nouveau attribuée.

Accès aux droits des femmes et lutte contre les discriminations avec le CIDFF (Centre du Droit des Femmes et des Familles)

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), dans son dernier rapport annuel de janvier 2023, alerte sur l'état du sexisme en France. Le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent.

Parmi les hommes de 25 à 34 ans, près d'un quart estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter. Le HCE propose une prévention en agissant sur les mentalités dès le plus jeune âge.

Engagé en faveur de l'égalité des droits, le Département soutient le **Centre du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)**.

Le CIDFF du Loiret comporte plusieurs antennes et assure la promotion de l'accès aux droits pour les femmes, la lutte contre les discriminations sexistes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce titre et en partenariat avec le Département, des actions sont proposées dans les collèges sur les thématiques telles que les représentations sexistes, les cyberviolences, la prostitution, etc.

Éducation à la citoyenneté avec le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)

Différents modules sont proposés notamment sur les thématiques des violences scolaires et des droits et devoirs du citoyen. Une exposition sur les questions de justice destinée aux 13-18 ans est mise à disposition des collèges.

Mise à disposition d'une exposition sur la laïcité réalisée par le Département

L'exposition et les ouvrages associés peuvent être réservés par les collèges via l'outil de réservation de la Médiathèque départementale.

PARCOURS CITOYEN

Travail de mémoire

DU 23 AU 27 OCTOBRE 2023

INSCRIVEZ-VOUS !



Éduquer au travail de mémoire

Le Département conduit des actions éducatives dans le domaine de la mémoire qui constituent des moyens privilégiés visant à faire acquérir aux élèves les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République qui fondent notre société.

→ **Le parcours citoyen sur le travail de mémoire pour les collégiens (4e et 3e)**

Fin 2019, le Département du Loiret avait mis en place un dispositif inédit de parcours citoyen à destination des collégiens dédié au travail de mémoire.

Durant ce parcours, 87 jeunes sont partis pour un séjour de 4 jours dans le Loiret et dans la Meuse sur les traces des deux guerres mondiales. Quatre jours de témoignages et d'expériences fortes, sur le thème de la mémoire et de l'Histoire.

Le prochain parcours qui aura lieu du 23 au 27 octobre 2023 sera consacré à la seconde guerre mondiale essentiellement dans le Loiret pour sensibiliser les jeunes au travail de Mémoire.

Puisqu'il n'est pas de futur sans passé, 5 ans après, le Département souhaite de nouveau proposer aux jeunes Loirétains d'emprunter un chemin de mémoire riche à la rencontre du musée du Cercil, de l'ancienne gare de Pithiviers, du carrefour des résistants de Lorris, du village de Maillé, en Indre-et-Loire, rencontre avec le Président de la Fondation de la France Libre... Des activités ludiques sont également programmées (cours d'orientation, jeux de piste...). Pour s'inscrire : loiret.fr

→ **Soutien financier du Musée du CERCIL à Orléans**

Le CERCIL, Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv est un centre d'histoire et de mémoire à Orléans, ouvert à tous les publics, et notamment aux collégiens. Son exposition retrace l'histoire des camps d'internement dans le Loiret pendant la Seconde Guerre mondiale : Beauce-la-Polande, Pithiviers et Jargeau.



www.loiret.fr